ACADÉMIE
DE TOULOUSE
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction
des Examens et Concours

Direction des Examens et Concours
Bureau des Concours
DEC 2

75, rue Saint Roch CS 87703
31077 TOULOUSE Cedex 4

AVIS DE RECRUTEMENT DIRECT DE DROIT COMMUN SANS CONCOURS D'ATRF BAP J
Adjoint·e en gestion administrative – Chargé·e d'accueil et d'information

Nombre de postes à pourvoir : 1 poste

Localisation du poste : Rectorat de Toulouse – Direction de la logistique générale

Fiche de poste : disponible sur le site de l'académie

Ouverture des registres d'inscription: **du jeudi 31 mars 2022 au jeudi 28 avril 2022 minuit (date limite d'envoi du dossier de candidature par voie postale, le cachet de la poste faisant foi)**

Date prévue du recrutement : 1er septembre 2022

Conditions d'inscription :

- Tous les candidats doivent remplir les conditions générales fixées par la loi portant droits et obligations des fonctionnaires :
  - posséder la nationalité française ou être ressortissant d'un des Etats membres de la Communauté Européenne autre que la France,
  - jouir de ses droits civiques,
  - ne pas avoir au bulletin n°2 du casier judiciaire de mentions incompatibles avec l'exercice des fonctions,
  - se trouver en position régulière au regard du code du service national.

- Aucun diplôme n'est exigé des candidats.

Contenu du dossier à établir :
Les candidats doivent établir un dossier de candidature téléchargeable sur le site de l'académie.

Le dossier de candidature doit comprendre :

- Une lettre de motivation comportant en objet le recrutement concerné
- Un curriculum vitae détaillé indiquant les emplois occupés
- La photocopie d'une pièce d'identité valide
- Le justificatif de position régulière au regard du service national.

Les candidats doivent envoyer leur dossier à l'adresse suivante :

Rectorat de Toulouse
DEC 2 - Pole 2
75 rue Saint Roch
CS 87703
31077 Toulouse Cedex 4

Date limite d'envoi des dossiers de candidature :
La date limite d'envoi des dossiers de candidature par voie postale est fixée au **jeudi 28 avril 2022**, le cachet de la poste faisant foi.

Conditions de sélection :
Le recteur de l'académie de Toulouse crée une commission de sélection chargée d'examiner les candidatures déposées dans le délai fixé ci-dessus. Cette commission est composée d'au moins trois membres désignés par l'autorité chargée de la direction de l'établissement dont au moins un membre est extérieur à l'établissement.
La commission de sélection examine chaque dossier. Au terme de cet examen, la commission procède à la sélection puis à l'audition des candidats retenus.

Pour tout renseignement complémentaire, les candidats doivent s'adresser au bureau des concours à à l'adresse suivante dec2@ac-toulouse.fr.